

LETTRE OUVERTE à M. MOUDENC, Maire de Toulouse.

Où sont les fameuses « valeurs de la République » quand un membre du Conseil Municipal chargé de la Politique de la Ville affirme :

« *Il faut changer les têtes, changer les gens, changer la population* » ?

Avec de tels propos, M. Cognard, ne peut plus représenter la Mairie ni avoir de mandat public.

Nous demandons à vivre tranquillement, à être respectés et reconnus comme tout citoyen Toulousain.

Monsieur le Maire de Toulouse,

Le 29 Avril 3 personnes de l'Assemblée d'Habitants de Reynerie ont été reçues au Capitole par M. Cognard, Maire de quartier et adjoint en charge de la politique de la Ville.

Nous vous avons demandé de bien vouloir nous recevoir ; vous avez fait le choix, qui est bien sûr de votre ressort, de nous renvoyer vers M. Cognard.

L'enjeu de cette rencontre était pour nous d'évoquer les conséquences qu'entraîne votre politique urbaine de destruction de notre quartier. Une des conséquences, outre qu'on nous force à quitter nos logements spacieux, lumineux et en très bon état, *-chose que nous n'avons pas demandée pour beaucoup d'entre nous-*, **c'est de nous retrouver avec des propositions de relogement qui ne correspondent pas à nos attentes.** Les propositions faites concernent des appartements plus petits et plus chers : **une augmentation de 150 à 200 euros par mois**, augmentation qui va jusqu'à 300 euros pour rejoindre la zone de la Cartoucherie. Nous sommes très surpris de ces propositions alors que la loi stipule bien : « **le relogement doit se faire à surface et prix égal** ».

Lors de cette discussion nous n'avons eu de la part de M. Cognard aucune garantie quant à ce point, il s'est contenté de nous renvoyer vers les bailleurs comme les Chalets, qui eux-mêmes nous avaient renvoyés vers vous.

Par contre nous avons eu droit à une sortie plutôt surprenante et inquiétante de sa part : il nous a dit que **le projet urbain permettait de « changer les têtes »**. Nous lui avons demandé de préciser, il nous a dit : « **changer les gens, changer la population** ».

Ce sont là des propos très graves. Très graves car ils remettent en cause l'égalité de traitement, ils instituent une notion de tri de la population, ils mettent de côté une partie des toulousains sur des bases sociales (les revenus que l'on a) et raciales. Cela est, vous en conviendrez, totalement contraire aux principes Républicains, tels qu'on peut les apprendre à l'école et tels que les élus de la République sont censés les appliquer. « Liberté, Egalité, Fraternité » doit rester notre devise.

Aussi, nous sommes très inquiets de ce que cela peut signifier concrètement pour des parties non négligeables de la population Toulousaine, dont nous faisons partie intégrante. Nous comptons comme les autres habitants, quels que soient notre niveau social, nos origines, notre couleur de peau, notre religion, nos coutumes etc... et nous espérons que c'est aussi votre conviction.

..../...

Monsieur le Maire, nous n'acceptons pas qu'un responsable politique, en charge de 3 quartiers et de la politique de la ville parle de nous et de tous nos voisins, amis, familles comme de gens à traiter à part, **séparément** du reste de la population

C'est pourquoi nous demandons **que M. Cognard soit démis de ses responsabilités publiques**, responsabilités qui exigent le respect de **toute** la population, et le respect **des principes d'égalité de la République**.

Même si M. Cognard affirme à la Dépêche en date du 5 Mai « *n'avoir jamais tenu de tels propos* » et que « *les gens reçus tordent la vérité des propos tenus* », nos 3 amies reçues ce jour là savent très bien ce qu'elles ont entendu. D'ailleurs, ce n'est pas la première fois que M. Cognard tient ces propos : il l'a déjà fait en Conseil d'école et au sein d'associations.

Monsieur le Maire, c'est avec plaisir que nous avons lu un passage de votre courrier en date du 5 Mai (en réponse à notre lettre du 26 février 2021) où vous précisez : « *Bien sûr, je suis tout à fait conscient que certaines familles souhaitent rester dans leur quartier, là où elles ont leur habitude de vie. Pour autant, le relogement peut leur permettre de quitter le quartier, si elles le désirent (...). Il doit aussi donner la possibilité, à ceux qui le veulent, d'y rester. C'est un objectif auquel je suis d'ailleurs fortement attaché* ».

Nous espérons donc que c'est cette politique que vous favoriserez, contrairement à celle prônée par votre adjoint M. Cognard.

Monsieur le Maire, la situation est difficile, tendue, faite d'inquiétudes quant à l'avenir. C'est là notre deuxième point : **nous proposons que le relogement, et les pressions que nous mettent les bailleurs pour arriver plus rapidement à leur objectif cessent.**

Que tout cela cesse, car comme beaucoup de Toulousains, de Français, comme beaucoup de gens de par le Monde, nous subissons la crise sanitaire et toutes ses conséquences sociales (pertes de revenus, de travail, proches malades à aider etc...). C'est pourquoi **nous vous demandons d'appliquer un moratoire sur le projet urbain.** Rien ne presse. Nous avons besoin comme tant d'autres de nous « retourner », de reprendre nos marques.

Tout cela peut se rediscuter dans le calme et le respect dans quelques mois. Nous sommes bien sûr disponibles pour en discuter avec vous.

Cordialement,

L'Assemblée d'Habitants de Reynerie.

assemblee.habitants.reynerie@gmail.com

Toulouse, le 10/05/2021